

FFvolley

Ligue
Pays de la Loire



13 septembre 2022

Ligue des Pays de la Loire de Volley-ball

Commission Régionale d'Arbitrage

Réunion de rentrée des arbitres

Bilan 2021-2022

- Une saison pleine toutefois impactée par la situation sanitaire.
- La principale conséquence a été de très nombreux rectificatifs (112 en N2-N3 et Juge de Ligne). Cela a été chronophage.
- 2 ans de covid c'est aussi 2 ans avec peu ou pas de formation. La Ligue nous a donc donné les moyens de d'effectuer de nombreuses supervisions.
- Les arbitres des Pays de la Loire au niveau national c'est 93 rencontres en LNV, 115 désignations Juge de Ligne, 97 matchs Elite, 333 en N2 et N3 et 50 désignations en beach-volley.
- Concernant les désignations dont nous avons la charge, nous cherchons l'équilibre entre disponibilités et désignations. Un tableur nous permet de suivre et de maintenir cet équilibre tout au long de la saison.

Informations réunion de rentrée des Présidents de CRA du 03-09-22

- La CCA s'appelle maintenant la Commission Fédéral d'Arbitrage
- Pour passer le grade National, il faudra maintenant avoir été désigné en Nationale 3 au poste de 2nd arbitre sur 5 rencontres minimum pendant la saison en cours.
- Pour passer le grade Fédéral, il faudra maintenant avoir été désigné en Nationale 2 sur 5 rencontres minimum pendant la saison en cours, et avoir 51 ans maximum le 1^{er} jour du stage.
- Pour officier en championnat de France : ne pas avoir 63 ans au 1er jour de la saison sportive. Toutefois une dérogation est possible (hors panel C) pour arbitrer en national hors limite d'âge (conditions dans le RGA).
- Création de la division Elite Avenir, championnat réservé aux équipes CFC des clubs de LAM et LBM avec des matchs en 5 sets quoi qu'il arrive. C'est à la CRA d'effectuer les désignations sur ces matchs qui seront à priori d'un niveau élevé.

Informations réunion de rentrée des Présidents de CRA du 03-09-22

- Indemnités d'arbitrage :
 - Elite = 78 euros
 - N2 = 66 euros
 - N3 = 59 euros
- Indemnité complémentaire de match en semaine, rencontre > 150 km aller du Domicile = 130 euros.
- Remboursement kilométrique = 0,33 du km + péage et 0,47 du km en co-voiturage.
- 17 euros de frais de repas des rencontres couplées sur 2 jours > 200 kms aller (repas du soir ET du midi du 2^{ème} jour sur présentation de justificatif).

Informations réunion de rentrée des Présidents de CRA du 03-09-22

- Stage Nationaux : 22 candidats reçus sur 28
- Stage Fédéral 1 : 16 candidats reçus sur 27
- Stage Fédéral 2 : 1 candidat reçu sur 2
- Panel A (LAM et LAF) = 28 arbitres dont 2 des PDL
- Panel B (LAF et LBM) = 37 dont 3 des PDL
- Panel C (Elite) = 55 dont 3 des PDL
- Panel D (Formation grade « Fédéral ») = 25 dont 1 des PDL
- Beach : 5 arbitres des PDL officient sur les compétitions nationales
- Responsable de zone PDL : Marc Lambert

Nouvelles règles – principaux changements

Un power point réalisé par la CFA est en ligne sur votre espace arbitre.

- Aire d'échauffement dans les coins où derrière les bancs
- Aire de pénalité supprimée (le joueur va au vestiaire)
- Le capitaine peut-être libéro
- Le coach assistant peut assumer les responsabilité du coach s'il n'y a pas de coach ou s'il doit s'absenter
- Les critères de la faute de position
- Contrer en même temps que la frappe d'attaque est permis
- Le critère de la pénétration sous le filet quand le pied est sur ou au-dessus de la ligne.
- Suppression des temps-morts techniques
- Les remplacements sur expulsion ou disqualification

Règlement Régional d'Arbitrage

RRA validé lors de l'AG de juin 2022

- Le [Règlement Général d'Arbitrage](#) prime sur le RRA
- Le RRA récapitule les spécificités régionales de la Ligue des PDL

Nouveautés 22-23 :

- DAFA (diapo spécifique à suivre)
- Remplacement – Retard – Absence
 - Toute demande de remplacement doit être envoyée au plus tôt au responsable des rectificatifs avec copie à la CRA.
 - En cas de retard, l'arbitre désigné doit prévenir le club recevant et, le cas échéant, son collègue arbitre.
 - En cas d'absence le jour même, l'arbitre doit prévenir avant le match le club recevant, le cas échéant son collègue arbitre, la personne en charge des rectificatifs (si possible par téléphone) et la CRA.
 - Après le match, l'absence devra être justifiée par mail à la CRA.

Règlement Régional d'Arbitrage

RRA validé lors de l'AG de juin 2022

- Situations exceptionnelles et Rapports
 - Toute situation exceptionnelle doit faire l'objet d'un rapport, par mail, à la CRA dans les 48 heures suivant la rencontre.
 - Toute réponse à une demande de rapport par la Ligue et/ou la CRA doit être effectuée, par mail, dans les 48 heures.
- Indemnités d'arbitrage : 22 euros par équipe réglée par la Ligue
- Table de marque = 20 euros réglé par le club recevant
- Indemnité km versée par la Ligue = 0,30 euros du km
- Sanctions du corps arbitral :
 - La CRA peut sanctionner les arbitres en se basant sur le barème des sanctions arbitres présent sur le Règlement Général de l'Arbitrage de la saison en cours.

DAFA

Précisions DAFA nationales :

- 1 arbitre peut couvrir plusieurs équipes nationales. tant qu'il fait les points, cela ne pose pas de problème.
- Plusieurs arbitres peuvent former un collectif d'arbitres pour une ou plusieurs équipes et réaliser les points ensemble.

En Pays de la Loire (clubs avec des équipes en régional et prénational)

- Un même arbitre ne peut pas être mis comme arbitre de couverture pour plusieurs équipes,
- Cet arbitre doit être actif,
- Un arbitre est considéré actif s'il a arbitré au-moins 5 matchs dans la saison,
- Tous les arbitres du GSA (et pas uniquement ceux de "couverture") peuvent cumuler des points qui seront répartis entre les équipes afin que le GSA puisse obtenir au mieux leurs points d'arbitrage. Cela n'empêche pas qu'un seul arbitre puisse, à lui seul, remplir les obligations de l'ensemble d'un GSA s'il cumule suffisamment de points.

Nouveauté : les arbitrages sur plateau jeunes (hors Coupe de France) ne rapportent plus de point aux arbitres seniors

FORMATION

- En attente de supervision pour passer Ligue :
BOUIN Amandine (44)

- Remarques sur 2021-2022 (bilan CFA) :

De nombreux candidats (stages « National » et « Fédéral 1 ») ont échoué en raison d'une note éliminatoire en théorie.

Le niveau n'a pas été également très élevé en théorie pour la majorité des candidats ligue.

Bilan : niveau de pratique ok mais théorie moyen voir mauvais.

Conclusion : la CRA va durcir les modalités d'évolution de carrière à partir de national.

Ainsi, pour chaque candidat déclaré celui-ci devra :

- Valider une théorie interne en début de saison, avec rattrapage si nécessaire le mois suivant, qui permettra d'enclencher le suivi sur l'année. Si double échec alors l'arbitre ne sera pas candidat cette saison,

- Etre supervisé de manière régulière sur la saison,

- Si les supervisions sont satisfaisantes, valider une seconde théorie lors de la 2ème phase du championnat qui valide l'inscription au stage auprès de la CFA.

FORMATION

- Rappel formation et évolution de carrière:

Formation Arbitre Jeune et Départemental : CDA sous la responsabilité de la CRA

Passage de Départemental à Ligue : proposition de la CDA à la CRA
Examen théorique + 2 supervisions positives

Passage de Ligue à National : proposition de la CRA à la CFA
Stage géré par la CFA et préparation par la CRA

Passage de National à Fédéral : proposition de la CRA à la CFA
Stage géré par la CFA et préparation par la CRA

Si vous souhaitez évoluer, dites le à votre CDA et à la CRA !

PROJET CRA : Formation des Arbitres Jeunes

Enjeux :

Que les clubs prennent conscience de l'importance du développement de l'arbitrage chez les jeunes :

- Uniformiser la formation jeune entre les CDA,
- Différencier en fonction du public : - de 15 ans et + de 15 ans,
- Conserver les Arbitres Jeunes.

A terme :

1- Que les clubs doivent, dans la saison, affecter un arbitre jeune à un collectif jeune dans le même ordre d'idée que pour le fonctionnement des obligations d'arbitre pour les seniors.

2- Que les matchs jeunes soient obligatoirement arbitrés par des jeunes, avec pourquoi pas un soutien adulte.

PROJET CRA : Formation des Arbitres Jeunes

- 3- Que les Comités et la Ligue, avec le soutien des CDA et de la CRA, impulsent une dynamique à partir de décisions et actions ciblées :
- Supports de formation adaptés aux publics visés,
 - Documents d'initiations mise à jour à destination des clubs,
 - Stages techniques jeunes départementaux et régionaux : imposer un module règlement et arbitrage,
 - Interdépartementaux/Festi volley : obligation d'avoir un arbitre formé par équipe,
 - Obligation d'avoir un référent arbitrage par club (nouveau devoir des clubs).
- 4- Avoir un suivi des Arbitre Jeunes qui a comme enjeu de ne pas le perdre :
- Le premier niveau de suivi, une fois la formation réalisée, se fait au niveau des clubs :
- 1) accompagnement,
 - 2) encouragement,
 - 3) valorisation.

Les CDA ont également un rôle dans le suivi, dans le but de permettre au Jeune Arbitre de progresser et d'avoir des perspectives.

La CRA doit être tenue au courant du parcours et avoir un retour de suivi des Jeunes Arbitres l'année précédente à leur 18 ans.

Informations diverses

- [Engagement dématérialisé](#) que vous avez tous reçu et (presque) tous complété.
- La CRA insiste auprès des arbitres pour que l'espace Arbitre soit utilisé pour renseigner les indisponibilités.
C'est notre référence pour réaliser les désignations nationales et les remplacements.

Et surtout :

tenez les à jour régulièrement !

Remarque : si vous avez des demandes particulières, vous pouvez le préciser dans le formulaire d'engagement.

Chaque CDA peut avoir un fonctionnement différent de la CRA.

Informations diverses

- Etat des lieux des arbitres « gérés » par la CRA (pour compléter les informations de la CFA) :

- 15 arbitres panel NA (pour National) officiant en N2-N3
- 18 juges de lignes
- 22 arbitres Ligues enregistrés sur la base de données.

Les arbitres « Ligue » peuvent être appelés à officier en N3 selon le niveau de l'arbitre , les besoins, les perspectives d'évolution de carrières, les motivations.

Nous avons besoin d'arbitres pour officier en national et de nouveaux juges de ligne !

- Du fait de la généralisation en cours de la Feuille de Match Electronique (FDME), il n'y a plus de formation de feuille de match papier.

La CRA Pays de la Loire met en place d'une [feuille de match papier simplifiée](#) disponible sur le site de la Ligue dans la section Arbitrage.

A utilisez uniquement :

- aux niveaux prénational et régional
- en cas de blocage de la FDME

Informations diverses

- Les indemnités d'arbitrage seront maintenant versées par la Ligue et non plus par les clubs.
Un virement bancaire sera réalisé toutes les 3 journées de pré-nationale.

N'oubliez pas de mettre à jour vos coordonnées bancaires, si besoin, auprès de la Ligue en envoyant votre RIB à

raf.volley.pdl@orange.fr

- Tenue d'arbitrage :
Finalement pas de nouvelle tenue pour l'instant
Nouveau stock disponible le 30 septembre. Annoncé sur la boutique FFVolley
- Précision certificat médical arbitre et ophtalmologie : le test peut être réalisé par votre médecin traitant ou un opticien !
- Nouveau code FDME : logiquement 2223

Évolution de carrière et promotions

- Merci à Eric VEILLET (49), qui a atteint la limite d'âge pour officier en national, pour l'ensemble de son parcours et son dévouement à la cause de l'arbitrage au niveau fédéral. Et merci de poursuivre cet investissement au niveau de la ligue des PDL.
- Merci à Christian DECHOUX (44), qui a atteint la limite d'âge pour officier en Panel C, de poursuivre son activité.
- Félicitations à nos nouveaux arbitres "Ligue" : Thierry DELCHOQUE (49), Jérémy GRIMAUD (85), Abdelhamid MOKAHLI ESSABAG (44) et Benoît OLIVIER (44).
- Félicitations également à Cédric DINDAULT (49) qui a obtenu son grade « National ».
- Ludivine TANGUY (44) effectuera son stage « Fédéral 3 », le dernier pour obtenir le grade, en fin de semaine.
- Félicitations à Jean-Philippe QUENTIN (85) qui a été promu dans le Panel B et qui arbitrera donc en LNV cette saison.

Échéances

- Lundi 5 septembre : répartition des matchs régionaux et prénationaux aux CDA
- Mardi 13 septembre : désignations N2-N3 et Juges de Ligne à minima sur les 2 premières journées (priorité aux désignations Nationales)
- Jeudi 15 septembre et lundi 19 septembre : Formation Juge de Ligne en distanciel.
- Mardi 20 septembre : désignations N2N3 et Juge de Lignes jusqu'à fin novembre.

N'OUBLIEZ PAS DE PRENDRE VOTRE LICENCE ARBITRE
AVANT LE 1^{ER} MATCH !!!

Si vous ne pouvez pas honorer une désignation Nationale, contacter le plus tôt possible
Geoffrey en priorité ou Adrien!

Si vous ne pouvez pas honorer une désignation Régionale ou Départementale, contacter le
plus tôt possible votre CDA !

Site de la Ligue

Unis par une région,
Animés par une passion



ARBITRAGE

Réunion rentrée arbitres

13 septembre 2022 : Réunion de rentrée des arbitres en visio – 20h30 à 22h00

15 septembre 2022 : Formation Juge de ligne 1 en visio – 20h30 à 21h30 / **19 septembre 2022** : Formation Juge de ligne 2 en visio – 20h30 à 21h30

Engagement arbitre

- Engagement arbitre
- Prêt arbitre

Espace arbitre FFVolley

- Espace arbitre FFVolley

Présidents CDA

- **CDA 44** : Nelly GIRAULT – volley44.arbitrage@gmail.com
- **CDA 49** : Céline RICHARD – cdavb49@gmail.com
- **CDA 53** : Philippe MEZIERE – cda53mezierephilippe@gmail.com
- **CDA 72** : Mickael DENIS – provolley2005@yahoo.fr
- **CDA 85** : Loïc FILLIEUX – cdavolley.85@gmail.com

Présidents CRA : Adrien ISNARD et Geoffrey BRASSART –
arbitrage.liguepdl@gmail.com

Règlements arbitrage 2022.2023

- RGA (Règlement Général de l'Arbitrage)
- Règlement régional arbitrage
- DAFA (Devoirs d'Accueil et de Formation Arbitrage)
- Règles Officielles de l'Arbitrage
- Ballons
- Licence arbitre : licence encadrement extension arbitre
- Catégories d'âge

FDME - Feuille de match électronique

- Tutos feuille de match électronique
- Feuille de match simplifiée 22.23 (à utiliser en cas de défaillance de la FDM électronique)
- Feuille de position 6*6
- Informations utilisation feuille de match électronique + descriptif tablette type

Questions diverses



- Q : La durée entre le 2nd et le 3^{ème} set peut-elle toujours être de 10 minutes :

R : Dans le règlement du volley il est toujours précisé : L'intervalle entre le second et le troisième set peut être allongé jusqu'à 10 minutes par l'organisme compétent, à la demande de l'organisateur de la compétition.

Donc pas de changement sauf précision contraire.

- Q : Pourquoi faire déplacer des arbitres sur des centaines de kilomètres sachant que le carburant est cher et que ce n'est vraiment pas écologique ?

R : rien n'oblige les arbitres à ce déplacer en voiture. La manière de se déplacer est libre et le forfait reste le même.

- Q : les couleurs du maillot du libéro peuvent-elles être celle de l'équipe mais inversées?

R : oui mais on doit voir la différence.

Questions diverses



- Q : A partir de combien de joueurs inscrits sur la feuille de match est-il obligatoire d'avoir 2 libéros?

R: En fédéral = 0, 1 ou 2 libéros

En LNV = 0 ou 1 libéro jusqu'à 11 joueurs, 1 ou 2 à 12 joueurs, 2 si 13 ou 14 joueurs.

- Q : Si le capitaine est libero comment se gère la désignation du capitaine au jeu?

R : comme avant, l'entraîneur doit indiquer qui est le capitaine en jeu quand le libéro est dehors.

- Q : Est-ce que les formations pour passer les grades Ligue, National et Fédéral sont payantes.

R : non

- Q : Indisponibilité : si on est indisponible une journée, la date de début et de fin est la même?

R : oui

Questions diverses



- Q : Pour les indisponibilité faudrait inclure un système d'horaire.

R : ce n'est pas prévu et la case remarque est là pour ça.

- Q : est ce à l'arbitre d'amener une feuille de match simplifiée ?

R : non mais on est jamais mieux servi que par soi-même.

- Q : l'attestation d'honorabilité doit-elle être refaite chaque année?

R : oui

- Q : qu'en est-il du volley assis dans les PDL:

R : quelques arbitres ont suivi une formation théorique, peu la formation pratique. Ce n'est pas simple à arbitrer et il faut beaucoup de pratique pour être en mesure de réaliser des formations et un suivi. De plus la FFVolley développe certes le volley assis mais ne donne pas beaucoup de moyen à l'arbitrage. A suivre...